



## CONDITIONS D'ACCREDITATION PRESSE

Le Comité d'Organisation du 1<sup>er</sup> Rallye des Vallons ardéchois et 1<sup>er</sup> Rallye VHC propose deux formules

### PACK PRESSE

Conditions d'obtention :

- Être titulaire d'une carte de presse professionnelle ou, à minima d'une carte de correspondant de presse  
*NB : Un laissez passer Média FFSA n'est pas une carte de presse et ne saurait s'y substituer*
- Justifier l'exercice d'une activité professionnelle (*hors presse : numéro de Siret, assurance RC professionnelle*)
- Fournir au Service Presse une lettre accréditive avec entête individuelle ou de son responsable pour couvrir l'événement.
- Renvoyer le présent formulaire et la convention média dûment renseignés et tamponnés par le responsable de la rédaction du média

Ce pack inclut :

- Un **accès aux classements et communiqués de presse**,
- Un **dossier de presse**,
- Un **badge**,
- Une **chasuble Média numérotée (verte)** - Elle est « individuelle », est délivrée par le Service Presse  
*Précision : le nombre de chasubles est limité à deux par média représenté **Caution de 50€ par chasuble***

### PACK MEDIA

Ouvert à une personne justifiant une activité à but d'information liée à l'événement. Celle-ci devra fournir impérativement une lettre accréditive avec entête individuelle et/ou de son responsable pour couvrir l'événement.

Ce pack inclut :

- Un **accès aux classements et communiqués de presse**,
  - Un **dossier de presse**,
  - Un **badge** donnant accès aux zones de vérifications techniques sous réserve de conserver
- Sur les spéciales cette personne sera positionnée exclusivement en zone spectateurs.

Toute demande d'accréditation (*par mail*) doit parvenir **au plus tard avant le 23/09/2020**  
Au-delà de cette date, ou si celle-ci est incomplète, elle sera refusée.

Chaque personne désirant une accréditation **devra fournir les justificatifs demandés** et respecter scrupuleusement les règles de sécurité lors du 1<sup>er</sup> Rallye des Vallons ardéchois et 1<sup>er</sup> Rallye VHC et se conformer aux règles sanitaires en vigueur, notamment le port du masque est obligatoire sur l'ensemble du rallye par arrêté préfectoral.

**Aucune accréditation ne sera délivrée pour les photographes commerciaux, vidéastes et sites internet hors médias d'informations générales** (*excepté accord exceptionnel par écrit de l'organisateur*).

Le Comité d'Organisation se réserve le droit de refuser ou de retirer une accréditation.

Responsable Presse

Paul Durand - 06 62 14 90 15 - [president@asahautvivarais.fr](mailto:president@asahautvivarais.fr)



## FORMULAIRE D'ACCREDITATION

Avant toute demande, merci de prendre connaissance du document « conditions d'accréditation »  
Toute demande incomplète, illisible ou non accompagnée des pièces demandées sera refusée.

**MÉDIA** .....  
Rédacteur en chef / Directeur .....  
Adresse .....  
Code postal ..... Ville .....  
Tel ..... E-mail .....

### ACCREDITATION / Personne présente sur le rallye

(remplir une demande par personne, maximum 2 personnes par média)

N° Carte de Presse ou de correspondant de presse .....

NOM ..... Prénom .....  
Fonction  Journaliste  Correspondant  Photographe  Autre (précisez) .....  
Adresse .....  
Code postal ..... Ville .....  
Tel portable ..... E-mail .....

### DEMANDE DE CHASUBLE MÉDIA OUI NON Caution 50€

- Je joins la photocopie de ma carte de presse, de correspondant ou de photographe de presse
- Je joins cette demande signée par mon rédacteur en chef, éditeur ou directeur
- Je joins la convention média complétée et signée
- Je m'engage personnellement par la présente à respecter les consignes de sécurité en vigueur sur l'épreuve et à me conformer sans réserve ni délai aux consignes des commissaires et autres officiels.
- Je suis informé du caractère nominatif de ma demande et de l'interdiction de céder mon badge et/ou chasuble à un tiers.

Date :

Cachet du média :

Signature du rédacteur en chef :

Merci de bien vouloir nous retourner cette fiche ainsi que la convention presse relative aux conditions d'accréditation média complétées et signées, accompagnées impérativement des pièces demandées **avant le mercredi 23 septembre 2020** à : [president@asahautvivarais.fr](mailto:president@asahautvivarais.fr)

**Attention ! Les demandes incomplètes ou envoyées en retard ne seront pas prises en considération !**